



Protocole Sanitaire COVID-19 de ROLLER OLIVET

Dans le cadre de la reprise de nos activités, nous appliquons les recommandations gouvernementales, relayé par le protocole sanitaire de la Fédération Française de Roller & Skateboard, et du protocole de la Mairie d'Olivet.

Cela a donné lieu à la rédaction d'un protocole mis en place dès le début du déconfinement le 12 mai 2020 à titre conservatoire, validé par le Conseil d'Administration le 7 juin. Ce protocole a été rédigé dans le respect des gestes barrières pour protéger les adhérents de ROLLER OLIVET, pratiquants et bénévoles. Ce protocole a été mis à jour le 10 septembre 2020.

Ce protocole a été rédigé dans le respect des gestes barrières pour protéger les adhérents de ROLLER OLIVET, pratiquants et bénévoles. Par conséquent il sera appliqué au sein des activités de ROLLER OLIVET. Ce présent protocole est susceptible d'être modifié en cours de saison en fonction de l'évolution de la situation sanitaire liée à la Covid-19, des consignes gouvernementales, fédérales, préfectorales et communales.

Tout pratiquant à nos séances s'engage à respecter ce protocole.

Mesures à appliquer :

- Le masque est obligatoire à partir de 11 ans à l'intérieur comme à l'extérieur. Le pratiquant est autorisé à enlever son masque s'il le souhaite, uniquement au début du cours après en avoir été autorisé par le responsable de la séance.
- Il n'y a plus de limite à 10 personnes en gymnase, il faut cependant respecter la limite de 4m² par personne.
- L'entrée des patineurs aux séances se fera par une porte du gymnase, et la sortie par l'autre porte du gymnase (suivre le fléchage). Aucune entrée ne se fera sans accord du responsable de séance ou d'un bénévole désigné par le responsable. Il est rappelé de respecter la distance de 1 mètre entre les personnes. Toute personne entrant dans le gymnase sera pointée (nom, prénom, téléphone, mail) sur un fichier qui sera mis à disposition des autorités sanitaires si nécessaire.
- L'accès du gymnase est interdit à tout non pratiquant (aux parents non pratiquants, et tout autre accompagnateur d'adhérent). Pour les plus jeunes, un seul parent est cependant toléré pour accompagner et aider son enfant à finir de s'équiper. Toutes les mesures du présent protocole s'appliquent de fait aussi à cet accompagnateur (port du masque, pointage à l'entrée...).
- Un bénévole de l'association distribuera du gel hydroalcoolique à l'entrée du gymnase pour la désinfection des mains, ainsi qu'à la sortie des séances.



ASSOCIATION
« ROLLER OLIVET »

✉ Maison des Associations
3 rue d'Ivoy, 45160 OLIVET
Mail contact@rollerolivet.info
Site <http://www.rollerolivet.info>

- L'accès aux vestiaires/douches est interdit : les patineurs doivent arriver et repartir en tenue (au moins équipé de leurs protections) ; le chaussage des rollers est toléré dans le gymnase en respectant la distanciation de 1m entre les personnes ou groupes de personnes d'une même famille.
- Les gradins sont également interdits d'accès, y compris pour le dépôt des affaires personnelles (celles-ci seront à déposer au sol, le long de la salle, selon les consignes du responsable de séance). Une dérogation municipale autorise le pratiquant Hockey Loisir ou Rollerball à utiliser les gradins coté hall lors des matchs, en respectant la distanciation physique de 1 mètre, cet emplacement lui étant alors réservé sur la durée de la séance.
- L'accès aux sanitaires : seuls seront accessibles les toilettes dans le gymnase - en cas d'utilisation des sanitaires, la désinfection est à la charge de notre association (éviter au maximum de les utiliser svp). En cas de nécessité, les adhérents en informent l'encadrant au préalable. Le lavage des mains à la solution hydroalcoolique est obligatoire au retour des sanitaires.
- Pendant les séances, lorsque les personnes sont en position statique il faut respecter une distance d'1m avec les autres personnes, et en déplacement une distance de 2m.
- Il est demandé de respecter le sens de circulation indiqué dans le gymnase ou par le responsable de l'activité. Un fléchage sera mis en place pour le sens des entrées et sorties.
- Le matériel de l'association ne sera manipulé que par l'encadrant ou une personne désignée par le responsable de l'activité. Le matériel utilisé sera désinfecté en début et fin de séance.
- Chacun devra prévoir sa bouteille d'eau.
- Aucun prêt de matériel entre adhérents ne pourra se faire au sein de nos activités.
- Le gymnase sera aéré entre les séances, nos créneaux de la saison ont été adaptés en conséquent. Les adhérents ne pourront rentrer dans le gymnase qu'avec l'autorisation du responsable de séance ou d'un bénévole désigné par le responsable.
- La séance terminée, les adhérents devront quitter le gymnase sans s'attarder, par la sortie désignée en tant que telle (suivre le fléchage)
- Il est demandé aux personnes présentant des symptômes proches de ceux du Covid-19, de ne pas venir sur nos activités, de ne pas s'exposer et de limiter au maximum les contacts.

En cas de symptômes ou en cas de contamination, l'adhérent ou son représentant légal doit en informer ROLLER OLIVET sans délais à contact@rollerolivet.info ou au [06 29 44 26 09](tel:0629442609).

Vous pouvez aussi vous référer au protocole sanitaire de la Fédération de Roller et Skateboard via le lien ci-après <https://ffroller.fr/la-ffrs-vous-informe/>

Le Président
Aurélien BONNAMY